

Avis de constitution

SOCIETE « GENECSIS » en abrégé « GNS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO
IVOIRE EN FACE DE L'EGLISE SAINT AMBROISE DU JUBILE
AU LOT 29 ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GENECSIS » en abrégé « GNS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'ETRANGER :

- CREATION DE SUPPORT DE COMMUNICATION AUDIOVISUEL

- PRODUCTION, REALISATION CINEMATOGRAPHIQUE ET CONSEIL

- CREATION DE SUPPORT AUDIO NUMERIQUE, MUSIQUE DE FILMS, IDENTITE SONORE, LOGO SONORE MUSIQUE D'ENTREPRISE, BEAT MAKING

- INGENIERIE SONORE

- FORMATION

- PRODUCTION, EDITION, DISTRIBUTION

- MANAGEMENT ARTISTIQUE ET MUSICAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO IVOIRE EN FACE DE L'EGLISE SAINT AMBROISE DU JUBILE AU LOT 29 ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M MAYO NDENGA DIFFERENTZ MARTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06655 du 17/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80176/GTCA/RC/2025 du 17/12/2025

